

mine la question plus en détail, il découvrira qu'une partie de ce grain était destinée à des minotiers d'Ontario, et une partie à Saint-Jean.

L'honorable M. FITZPATRICK : Pas un seul boisseau n'a passé par les ports canadiens.

M. KEMP : Je suis parfaitement renseigné sur ce point, et je suis certain que l'on n'a pas expédié de grain de Port-Arthur à Buffalo. Ce point a été discuté l'année dernière, et l'honorable ministre découvrira qu'il se trompe.

L'honorable M. FITZPATRICK : Il ne peut pas avoir été discuté, car il s'agit ici d'expéditions faites dans le cours de l'année.

M. KEMP : Le grain que la Compagnie du Pacifique a expédié à Port-Arthur, en hiver, a été réexpédié partie à Saint-Jean et partie aux minotiers d'Ontario.

L'honorable M. FITZPATRICK : Sir Sandford Fleming dit :

Est-ce qu'une grande partie du grain du Manitoba n'est pas expédiée aujourd'hui par voie des ports américains.

Cela est clair, n'est-ce pas ?

M. KEMP : C'est assez clair.

L'honorable M. FITZPATRICK : Sir Sandford Fleming continue :

Sur la foi d'autorités compétentes on a expédié par ces ports l'année dernière six, huit et dix millions de boisseaux de grain ; sir Thomas Shaughnessy a dit au Club Canadien, il y a quelques semaines, que l'année dernière on en avait expédié quinze millions, et qu'on peut s'attendre que ces chiffres iront augmentant en proportion de l'augmentation de la récolte.

Il ne peut y avoir de doute, c'est pendant l'été.

M. KEMP : J'ai demandé à l'honorable ministre de la Justice de nous dire, si, d'après lui, la voie de fer projetée pourrait pendant l'été transporter du grain à Québec en concurrence avec les voies de navigation, où avec la voie mixte ?

L'honorable M. FITZPATRICK : En réponse, j'ai cité l'autorité de sir Sandford Fleming.

M. KEMP : Je ne vois aucune part que sir Sandford Fleming ait jamais parlé de cela.

L'honorable M. FITZPATRICK : Mon honorable ami ferait mieux de relire son rapport.

M. KEMP : Je ne crois pas que l'on puisse raisonnablement tirer cette conclusion du rapport de sir Sandford Fleming. Le ministre de la Justice dit que pendant l'été on a transporté du grain de Port-Arthur à Québec à raison de 3 cents et $\frac{1}{2}$ le boisseau, mais que ceux qui le transportaient à ce prix y perdaient de l'argent et sont maintenant en banqueroute. On a transporté du grain pen-

M. KEMP.

dans tout l'été entre Port-Arthur et les ports de la baie Georgienne à raison de 1 cent, et entre Port-Arthur et Buffalo pour un cent et un quart et un cent et demi le boisseau. On fait présentement des améliorations considérables à Port-Colborne, et l'on pourra y transporter le grain à aussi bon marché qu'à Buffalo. S'il est possible de transporter du grain à Port-Colborne pour $1\frac{1}{2}$ cent le boisseau, et payer l'intérêt sur les capitaux placés dans la construction des navires, il sera possible de transporter ce même grain jusqu'à Québec pour $3\frac{1}{2}$ cent le boisseau, et y faire des bénéfices.

J'ai dit, l'année dernière, que j'espérais voir Québec devenir un jour le port de transbordement du grain, que je croyais que ce but pourrait être atteint par voie de fer ou par voie mixte, mais j'ai dit aussi que pendant l'été la voie de fer ne pourrait pas soutenir la concurrence des autres voies, parce que sur ce continent le grain n'est pas transporté par voie de fer pendant l'été. J'ai cru que ce point était réglé et que nous n'aurions pas à le discuter de nouveau cette année. Lorsque le ministre de l'Intérieur (M. Sifton) a parlé de cette question, il a admis que la chose était impraticable et que nous ne pouvions pas espérer transporter le grain jusqu'à la mer entièrement par voie de fer pendant l'été. Voici ce que l'honorable ministre de l'Intérieur a dit :

Je dis, moi, qu'une fois le blé rendu à Port-Arthur et Fort-William, il importe peu ce que le chemin de fer du Grand Tronc fera ou ne fera pas. En été, le blé s'en ira par eau à Montréal ou à Québec, ou, par le canal de l'Erié, à New-York ; de sorte que la question de savoir ce que le Grand Tronc s'est engagé ou ne s'est pas engagé de faire quant au trafic d'été, n'a absolument aucun intérêt ; ce n'est pas ce qui décide de la route qui sera adoptée pour le trafic. Nous comptons que, par suite de l'amélioration de nos voies navigables, Montréal et Québec seront en mesure de concurrencer victorieusement les ports desservis par les lignes américaines.

Déjà ils le font avec succès. L'année dernière, il s'est transporté du blé de Duluth à Québec moyennant $3\frac{1}{2}$ cents du boisseau, et sûrement il n'est pas de chemin de fer qui puisse en effectuer le transport au même prix ; il ne me paraît pas y avoir de doute possible à cet égard. Mais durant les mois d'hiver, pendant les quatre mois et demi ou cinq mois que le matériel roulant est sans emploi et que les navires viennent dans nos ports de mer à la recherche de cargaisons, alors les chemins de fer transporteront le blé entièrement par voie ferrée.

Je désire tout autant que le ministre de la Justice voir Québec devenir un port d'expédition pour les produits de l'ouest, mais je dis que l'on n'atteindra pas ce but par ce chemin de fer pendant l'été. Je sais que c'est l'espérance des habitants de la province de Québec, mais je regrette que cette espérance ne soit pas dans le cours naturel des choses. Un autre argument de l'honorable ministre de la Justice était que, même s'il n'y avait aucune condition stipulée au contrat, le